

Image not found or type unknown



Entreprise et decennale fictives

Par **farah**, le **08/12/2010 à 16:27**

Bonjour, j ai fait renover une vieille maison pour y habiter avec ma famille,l entrepreneur a encaissé la totalité de la somme soit plus de cent mille euros ,il a abonndonné le chantier sans finir,plusieurs mafaçons et le pire apres renseignement:son n° sirret correspondait a une entreprise de grossiste qui a été liquidé en avril é010 et sa decennale n existe pas ,il m a fait un faux papier,j ai pourtant le devis signé par lui meme avec tous les renseignements,j ai essayé de le contacter ,il ne répond pas ,je lui es envoyé une lettre recommandé ,il ne me répond pas depuis deja 3semaines.je remecie infiniment toute personne qui me repondra de ce que je pourrai faire

Par **chris_idv**, le **08/12/2010 à 16:35**

Bonjour,

Portez plainte pour escroquerie avec faux et usage de faux.

Cordialement,

Par **jeetendra**, le **08/12/2010 à 16:40**

[fluo]Ordre des Avocats à la Cour d'Appel de Nancy[/fluo]
Avenue Mar Juin
54000 Nancy

03 83 41 13 84

Bonsoir, il faut que vous preniez rapidement un avocat pour qu'il assigne en justice cet entrepreneur malhonnête, ci-dessus adresse du Barreau de Nancy, courage à vous, cordialement

Par **lyloo84**, le **09/12/2010** à **10:48**

Bonjour, un conseil qui m'a été utile car j'ai eu le même problème, si vous devez lancer une procédure, il est conseillé d'attaquer la personne en son nom propre et non au nom de la société, car déjà que la sienne est bidon il peut de plus mettre les clés sous la porte. Donc si vous l'attaquez en son nom, c'est bien personnel seront en jeu
bonne chance pour la suite